

» PRESSE NATIONALE



DÉFENSE ET SÉCURITÉ : VOICI LES NOUVELLES DISPOSITIONS POUR MODERNISER L'ARMÉE IVOIRIENNE

Le ministre d'État, ministre de la Défense prend des initiatives pour permettre à l'armée ivoirienne de sécuriser les populations et défendre l'intégrité du territoire. Dans l'objectif de rendre encore plus performant l'outil de défense de la Côte d'Ivoire, le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, sous l'autorité du Chef supérieur des Armées, le Président Alassane Ouattara, prend des initiatives qui vont du renforcement des capacités, à la mise à niveau des infrastructures en passant par l'acquisition de matériels nouveaux de dernière génération afin de doter la grande muette des moyens de sa politique. Celle de défendre l'intégrité du territoire et d'assurer la sécurité des populations et de leurs biens. La modernisation de l'armée ivoirienne s'accélère au rythme des ambitions géostratégiques de l'État de Côte d'Ivoire. Dans le cadre de la promotion de l'excellence au sein des Armées, de nombreux officiers ont aussi été promus récemment par le Président de la République, Alassane Ouattara.

Economie



SÉCURISATION FONCIÈRE RURALE / BAMBA CHEICK DANIEL, DG DE L'AFOR : « LA CÔTE D'IVOIRE PEUT SÉCURISER SON FONCIER RURAL EN DIX ANS »

Clôturé en 2023, le Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale (PAMO-FOR) affiche des résultats jugés « très satisfaisants » par le Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale. Une performance saluée au plus haut niveau et qui conforte la Côte d'Ivoire dans son ambition de sécuriser durablement son domaine foncier rural. Le Directeur général de l'Agence foncière rurale (AFOR), Bamba Cheick Daniel, est revenu sur les leviers de cette réussite et les perspectives majeures à l'horizon 2033, dans une interview sur le site de l'agence. Il affirme que « la Côte d'Ivoire peut sécuriser son foncier en dix ans », avant d'ajouter que « Les réformes institutionnelles et opérationnelles permettront de délivrer plus de 110 000 certificats fonciers par an sur l'ensemble du territoire ».



MISE EN ŒUVRE DE LA FACTURE NORMALISÉE ÉLECTRONIQUE : VOICI LES ENTREPRISES EXCLUES OU DISPENSÉES DE LA DÉLIVRANCE DE LA FNE

En Côte d'Ivoire, la délivrance de la Facture Normalisée Électronique (FNE) est entrée en vigueur. En effet, dans un communiqué publié le 18 décembre 2025, la Direction Générale des Impôts (DGI) annonce la fin de l'usage de la facture normalisée physique. Il convient de noter qu'en Côte d'Ivoire, des entreprises sont exclues ou dispensées de la délivrance de la Facture Normalisée Électronique (FNE). Il s'agit notamment des entreprises concessionnaires de services publics (eau, électricité, téléphone), les pharmacies, les compagnies aériennes, la Poste, les banques, les compagnies d'assurance, les stations-services (pour le carburant), les entreprises pétrolières sous contrat de partage, certains transporteurs (non assujettis à la Taxe sur la valeur ajoutée - Tva), et les entreprises sans installation professionnelle en Côte d'Ivoire. La DGI a rendu également public la liste des entreprises qui bénéficient d'agrément pour l'interfaçage par Api (Interface de programmation d'applications), à la plateforme FNE et de la fourniture des TERNE (Fournisseurs des terminaux de facturation), au titre de l'année 2025-2026.

PROFESSIONNALISATION DE LA FILIÈRE AQUACOLE : LE PSTACI ET SES PARTENAIRES LANCENT LE PROJET AQUAFEED

Le Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) et ses partenaires ont signé, le vendredi 9 janvier 2026, à Cocody 2 Plateaux Vallons, un mémorandum d'entente marquant le lancement du projet AquaFeed. Cette cérémonie consacre la mise en place de ce mécanisme innovant de crédit-fournisseur visant à lever l'un des principaux freins au développement de la pisciculture, à savoir l'accès aux aliments et au financement. Conçu comme un instrument d'accompagnement des aquaculteurs, AquaFeed permettra la mise à disposition d'aliments de qualité, adaptés au cycle de production, avec un remboursement facilité grâce à un dispositif financier souple et sécurisé. Créé en 2022 sous l'autorité du Premier Ministre et la tutelle technique du Ministère des ressources animales et halieutiques (MIRAH), le PSTACI se positionne comme un programme d'action.

CONSTRUCTION D'UN ÉCHANGEUR AU ROND-POINT DE LA GENDARMERIE D'ABOBO : LE PROJET PRÉSENTÉ AUX ACTEURS DU TRANSPORT DE LA COMMUNE

Du vendredi 9 janvier 2026 au 9 janvier 2029, soit une durée de 36 mois, il sera construit un échangeur au rond-point de la gendarmerie d'Abobo. « Le projet vise à fluidifier la circulation dans la zone et à réduire les embouteillages au niveau de ce rond-point », a annoncé, le jeudi 8 janvier 2026, Siramani Soro, ingénieur en génie civil à l'Agence de gestion des routes (Ageroute) et chef du projet. « Les travaux vont débuter dès demain. Nous avons déjà entamé la campagne géotechnique, ainsi que les études environnementales afin d'identifier les personnes et les commerces affectés par le projet et de déterminer les modalités de prise en charge appropriées », a-t-il ajouté. Diabaté Bêh, 8^e adjoint au maire de la commune d'Abobo, a profité de l'occasion pour lancer un appel aux personnes impactées afin qu'elles libèrent les emprises du projet pour permettre le démarrage effectif des travaux.

TRANSPORT AÉRIEN : AIR CÔTE D'IVOIRE CONSOLIDE LA PLACE DE LEADER AVEC L'ACQUISITION DE DEUX AVIONS AIRBUS A330-900 NÉO

Une nouvelle étape s'ouvre dans le développement du transport aérien et le renforcement de la connectivité internationale de la Côte d'Ivoire. Cette perspective prometteuse se concrétise par l'acquisition de deux avions Airbus A330-900 Néo long-courrier, chacun ayant une capacité de 242 sièges. La compagnie aérienne, Air Côte d'Ivoire avait dévoilé le premier engin, le 06 août 2025, tandis que le second avion a été accueilli à Abidjan, le 23 décembre 2025. Cette nouvelle flotte aérienne vient confirmer l'accélération de la stratégie de développement sur le segment long-courrier. L'A330neo est le premier avion gros porteur de la flotte d'Air Côte d'Ivoire et dispose d'une configuration cabine confortable en quatre classes : quatre sièges en Première Classe, 44 en Classe Affaires, 21 en Premium Economy et 173 en Classe Économique. (Source : CICG)

MAN / AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE : LE CENTRE DE CONDITIONNEMENT DES SEMENCES DE RIZ INAUGURÉ

La ville de Man a accueilli, les 10 et 11 décembre 2025, l'atelier national de clôture et de capitalisation du Projet de Production et de Traitement de Semences Certifiées de Riz en Côte d'Ivoire (PPTSCR-CI), un rendez-vous stratégique qui marque l'aboutissement de dix années d'investissements structurants en faveur de la filière rizicole nationale. La cérémonie d'ouverture, le mercredi 10 décembre, s'est déroulée en présence du préfet de région, du maire de la commune, du représentant pays de la Banque Islamique de Développement (BID), Cheick Oumar Ouattara, ainsi que de nombreux acteurs institutionnels, techniques et financiers impliqués dans la riziculture ivoirienne. « Cet atelier est l'occasion de capitaliser les acquis, de tirer les leçons des expériences et d'identifier les défis afin de renforcer durablement le système semencier national », a indiqué Kassoum Karamoko, directeur général de la Promotion de la Riziculture, représentant le ministre d'État, ministre de l'Agriculture. Le centre de conditionnement des semences de riz a été, à l'occasion, inauguré.

Société

OBSÈQUES DE HADJA MAÏMOUNA BAMBA : PLUSIEURS PERSONNALITÉS, DONT LE VICE-PRÉSIDENT, AUX CÔTÉS DE MOUSSA SANOGO

Hadjia Maïmouna Bamba épouse Sanogo, mère du ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, Moussa Sanogo, rappelée à Dieu le lundi 5 janvier 2026, à l'âge de 76 ans, a été dignement inhumée, le vendredi 9 janvier, au cimetière de Williamsville. Ses obsèques, débutées le mercredi 7 janvier à Cocody Angré Djibi 3, ont donné lieu à une forte mobilisation de la communauté nationale, dans toutes ses composantes. Autorités, élus, cadres, familles, amis et connaissances se sont unis autour du ministre Moussa Sanogo et de sa famille pour accompagner la défunte à sa dernière demeure, dans un climat de recueillement et de fraternité. Le Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, accompagné du Premier Ministre Robert Beugré Mambé, et de plusieurs ministres et autres personnalités, a conduit une délégation officielle.

FONCTION PUBLIQUE : LA VÉRITÉ DU DG SUR LA POLÉMIQUE AUTOUR DES 400 ADMIS AU CONCOURS DES DOUANES

La controverse née sur les réseaux sociaux après la publication des résultats du concours exceptionnel et spécifique de recrutement d'agents de la douane continue d'alimenter les débats. Face aux accusations d'un concours « organisé en cachette », le Directeur général de la Fonction publique, Soro Gninagafol, a apporté des clarifications détaillées, le vendredi 9 janvier 2026. Il a rappelé que ce type de recrutement existe chaque année et s'inscrit pleinement dans les procédures administratives habituelles. « Ce type de concours de recrutement exceptionnel et spécifique, le ministère en organise chaque année. En 2025, on a organisé 90 concours de cette nature. De 2022 à 2025, chaque année, il y a eu au moins quelques concours concernant cette catégorie », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « C'est l'administration des douanes qui a demandé ce concours. La cible qu'elle a définie concerne des personnes qui ont déjà une connaissance de l'administration douanière, qui ont une pratique avec l'administration douanière ».

CONVENTIONS FORESTIÈRES : LE MINISTÈRE DES EAUX ET FORÊTS CLARIFIE LE PROCESSUS DES CONCESSIONS ACCORDÉES AU SECTEUR PRIVÉ

Le ministère des Eaux et Forêts a constaté, dans les parutions de certains organes de presse des jeudi 8 et vendredi 9 janvier 2026, des allégations sur le processus de gestion des conventions de concession forestière. Dans un communiqué dont L'inter a reçu copie, dimanche 11 janvier 2026, le Directeur de Cabinet, Conservateur général, Zouzou Epse Mailly Elvire-Joëlle, Ingénieur général des Eaux et forêts, fait des clarifications sur ledit processus. Face à la dégradation du couvert forestier national, mentionne le communiqué, un bilan diagnostic de la forêt a été réalisé en 1999. L'une des recommandations majeures de ce bilan a été d'ouvrir la gestion des Forêts Classées au secteur privé pour pallier le manque de financement en vue de la gestion durable des forêts et freiner ainsi leur dégradation. En 2018, le Gouvernement ivoirien a adopté la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts avec l'objectif d'atteindre 20% de couverture forestière nationale à l'horizon 2030.

OFFENSE AU CHEF DE L'ÉTAT : LE PARQUET REQUIERT 5 ANS CONTRE GASSAMA À ABIDJAN

Mamadou Awa Gassama a comparu, le vendredi 9 janvier 2026, devant le tribunal correctionnel d'Abidjan-Plateau. Il est poursuivi pour offense au Chef de l'État ivoirien et diffusion d'expressions outrageantes sur internet. À l'issue de l'audience, le parquet a requis une peine de cinq ans d'emprisonnement ferme assortie d'une amende de 500 000 FCFA. Le verdict est attendu, le 30 janvier prochain. Dès l'ouverture de l'audience, la salle du tribunal affichait une affluence inhabituelle. Avocats, proches de l'accusé, acteurs de la société civile et simples curieux ont tenu à assister à ce procès suivi de près sur les réseaux sociaux. Le dossier, sensible par sa nature, a ravivé les débats sur la liberté d'expression et ses limites en Côte d'Ivoire.

POINT ANNUEL 2025 DU CNTIG : LA STRUCTURE MARQUÉE PAR UNE TRANSFORMATION PROFONDE

L'année 2025 a été positive pour le Comité national de télédétection et d'information géographique (CNTIG), à en croire ses responsables. Cette structure à capitaux publics a été marquée par une transformation profonde. Le point annuel des activités de cette organisation, présenté à travers un communiqué du Service communication, reçu le jeudi 8 janvier 2026, le démontre. Selon la note, sous la direction du Dr Édouard Fonh-Gbei, le CNTIG s'est distingué par une modernisation et des innovations technologiques. L'institution a aussi contribué fortement au développement territorial. A ce niveau, le Directeur général (Dg), Dr Édouard Fonh-Gbei, et son équipe ont mis un accent sur le développement local et l'insertion professionnelle, à travers des programmes innovateurs tels que les projets « E-Commune » et « PSDL ».

JIF 2026 : LES DIFFÉRENTES ARTICULATIONS DÉVOILÉES

Le lancement officiel de l'édition 2026 de la Journée Internationale des droits de la Femme (JIF) s'est tenu, le jeudi 8 janvier 2026, au Palais de la Culture d'Abidjan-Treichville. Placée sous le thème « Justice pour toutes : agir pour les femmes et les filles de Côte d'Ivoire », la Journée Internationale des droits de la Femme (JIF) 2026 ambitionne de renforcer l'accès effectif des femmes et des filles à leurs droits. Pour le directeur de cabinet du ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Diarrassouba Moussa, le droit ne doit pas être un concept abstrait, mais une réalité tangible pour toutes les femmes et filles de Côte d'Ivoire. La JIF 2026 s'annonce dense, avec des activités déployées sur l'ensemble du territoire national avec des formations, campagnes de sensibilisation, actions de proximité, appuis aux groupements féminins et initiatives communautaires. Le point culminant sera la cérémonie officielle, prévue en présence de la Première Dame, Dominique Ouattara.

YAKASSÉ-ATTOBROU : L'ANAGED RENFORCE LA LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

La commune de Yakassé-Attobrou a reçu, le lundi 5 janvier 2026, un important lot de matériels de la part de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANAGED). Cette dotation vise à renforcer les actions de lutte contre l'insalubrité et à améliorer durablement le cadre de vie des populations locales. Le matériel remis comprend, notamment, un tracteur avec remorque, des tricycles, des débroussailleuses, des poubelles de grande capacité, ainsi que divers équipements de salubrité et de protection individuelle. Cet appui logistique permettra d'intensifier les opérations de collecte des déchets, de nettoyage des espaces publics et de maintien de la propreté dans les différents quartiers de la commune.

AKOUÉDO / ENVIRONNEMENT : L'ANCIENNE DÉCHARGE RECONVERTIE EN PARC URBAIN

Là où s'entassaient autrefois des montagnes de déchets et régnait des odeurs nauséabondes, s'étendent aujourd'hui des espaces verts, des allées aménagées et des aires de détente. À Abidjan, l'ancienne décharge d'Akouédo a changé de visage. Unique dépotoir de près de 90 hectares, le site, fermé depuis fin 2018, est désormais entièrement réhabilité et transformé en parc urbain. Plus de 50 millions de tonnes de déchets y ont été déversées avant le lancement des travaux d'assainissement. Longtemps exposées aux nuisances environnementales, les populations riveraines se disent aujourd'hui soulagées par cette transformation. La reconversion du site permet de sécuriser la zone, d'assainir l'environnement et de transformer une ancienne décharge saturée en un espace de vie. Le parc comprend des terrains de sport, des aires de jeux, une promenade botanique et des espaces de loisirs, accessibles aux habitants. (Source : CICG)

Culture ↗



AVANT SON INHUMATION À WILLIAMSVILLE SAMEDI : L'ARTISTE ANGELO PAPA FAIT CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE CULTUREL

Le regretté Ange Christophe N'Guessan dit Angelo Papa, lead vocal du célèbre groupe Aboutou Roots, rappelé à Dieu, le 03 décembre 2025, a été accompagné à sa dernière demeure, le samedi 10 janvier 2026, par l'écosystème des arts et la culture. Avant cette séparation, l'illustre disparu a reçu les hommages de la Nation et de ses pairs. C'est en cela qu'Angelo Papa a été élevé, à titre posthume, au grade de Chevalier de l'Ordre du mérite culturel. Le mercredi 07 janvier 2026, la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, à la tête d'une forte délégation de son cabinet et des artistes de plusieurs secteurs des arts, en fin d'après-midi, s'est rendue au domicile du défunt à Yopougon Maroc-Kimi. Sur les lieux, elle a témoigné tout le soutien du Président de la République, Alassane Ouattara, et l'ensemble du gouvernement à la famille éploreade.

Sport ↗



ÉLIMINATION DE LA SÉLECTION IVOIRIENNE EN 1:4 DE FINALE DE LA CAN 2025 / ALASSANE OUATTARA AUX ÉLÉPHANTS : « LE FOOTBALL EST FAIT DE VICTOIRES ET D'ÉPREUVES »

Premier supporter des Éléphants, le Président de la République, Alassane Ouattara, n'est pas resté insensible à l'élimination de la sélection nationale en quarts de finale de la compétition, battue par l'Egypte (2-3). Fidèle à son attachement à l'équipe nationale, le Chef de l'État a tenu à adresser un message fort de soutien et d'encouragement aux joueurs, ainsi qu'à l'encadrement technique. A travers ses réseaux sociaux, Alassane Ouattara a salué l'engagement et la combativité des pachydermes, rappelant que le football est un sport fait de hauts et de bas, où les succès comme les épreuves forgent les grandes équipes. « Je salue le courage et l'engagement de nos Éléphants et de l'encadrement. Le football est fait de victoires et d'épreuves. Restons unis, confiants et fiers de la Côte d'Ivoire. En route pour le mondial. Vive les Éléphants ! Vive la Côte d'Ivoire », a écrit le Président de la République.



ÉLIMINATION DES ÉLÉPHANTS EN QUARTS DE FINALE À AGADIR / LE MINISTRE DÉLÉGUÉ METCH ADJÉ APRÈS LA DÉFAITE DES ÉLÉPHANTS : « CETTE DÉFAITE NOUS PRÉPARE MIEUX POUR LE MONDIAL »

Malgré la défaite des Éléphants de Côte d'Ivoire, Silas Adjé Metch est resté digne. Le ministre délégué au Sport et du Cadre de vie a fait une déclaration pour se projeter sur le futur. Et ce futur est le mondial 2026, aux États-Unis, au Canada et au Mexique. « Les Éléphants se sont inclinés face à une équipe égyptienne qui a joué la défensive et a su profiter de nos erreurs défensives pour marquer », a-t-il déclaré. Et d'ajouter : « Ma peine est liée au fait que toute la Côte d'Ivoire tenait à conserver ce titre. Mais, l'homme propose et Dieu dispose ». Il a toutefois tenu à féliciter les pachydermes ivoiriens pour le parcours. « Je tiens à féliciter nos Éléphants pour ce parcours de combattant. Cette défaite nous prépare mieux pour le mondial. Notre pays sera présent en Coupe du monde, chez les Éléphants footballeurs, aux États-Unis, au Mexique et au Canada ».

» VU SUR LE NET

Politique 



LA CONSTRUCTION D'UNE « GRANDE CÔTE D'IVOIRE » : LES JEUNES RESTERONT AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

Depuis sa prestation de serment à l'issue du scrutin présidentiel du 25 octobre 2025, le Président Alassane Ouattara a démarré son nouveau mandat comme un nouveau pacte de confiance avec le peuple. « À travers ce nouveau contrat social que nous entamons, je réaffirme mon engagement à poursuivre la construction d'une « Grande Côte d'Ivoire, ambitieuse et solidaire ; une Nation forte, respectée, performante et souveraine ». Il s'est engagé dès cette année 2026, à poursuivre les grands chantiers de modernisation du pays. « Les infrastructures routières, ferroviaires, énergétiques et hydrauliques continueront de structurer le territoire et de renforcer l'intégration nationale », a relevé le Chef de l'État. Mais en plus du volet infrastructurel, la construction de la Grande Côte d'Ivoire intègre largement la dimension humaine par la poursuite des efforts en matière d'investissements sociaux.

Economie 



WORODOUGOU : DES SITES ILLÉGAUX D'ORPAILLAGE DÉMANTELÉS

La gendarmerie nationale a procédé, les 6 et 8 janvier 2026, au démantèlement de quatre sites illégaux d'orpaillage recolonisés dans les sous-préfectures de Worofla et de Sifié. Ces opérations, menées par les éléments de l'escadron de Séguéla et des brigades de Kani et de Séguéla, ont permis de détruire huit concasseurs, quatre compresseurs, trois générateurs, quatre motocyclettes, trois rampes de lavage, ainsi que des abris de fortune, selon la gendarmerie nationale, qui a donné l'information sur sa page Meta. En outre, divers autres matériels ont également été détruits, parmi lesquels des bidons, des bâches et des bassines, utilisés dans le processus d'extraction illicite.

Sport 



CAN 2025 : ÉLÉPHANTS BATTUS, MAIS PAS ABATTUS : LES MOTS FORTS DE YACINE IDRRISS DIALLO

Au lendemain de l'élimination de la Côte d'Ivoire en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025), le président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Idriss Diallo, a adressé un message de soutien aux Éléphants. Battus par l'Égypte sur le score de 3-2, Franck Kessié et ses coéquipiers ont été salués pour leur courage et leur engagement tout au long de la compétition. « Au-delà du résultat, je tiens à saluer avec une profonde émotion le courage, la détermination et l'esprit de sacrifice de ces braves fils de la Nation qui ont tout donné, du premier au dernier instant de cette compétition », a-t-il écrit sur sa page Facebook. « Restons soudés, solidaires et confiants... Préparons-nous pour la Coupe du Monde. La Côte d'Ivoire reste debout, digne, fière et résolument tournée vers l'avenir », a exhorté Idriss Diallo, car pour lui, les Éléphants sont battus, mais pas abattus.



LE FONDS DE PRÉVOYANCE MILITAIRE DISTRIBUE PLUS DE DEUX MILLIARDS DE FCFA À 414 RETRAITÉS

Le Fonds de Prévoyance Militaire (FPM) a distribué, le vendredi 9 janvier 2026, à l'hôtel Palm Club, à Abidjan-Cocody, la somme de 2,052 milliards de FCFA à 414 militaires et gendarmes ayant fait valoir leurs droits à la retraite. Cette initiative illustre l'engagement de l'institution à garantir une fin de carrière digne pour ceux qui ont consacré leur vie à la défense de la Nation. Les bénéficiaires, issus de toutes les branches des forces armées, voient ainsi leur fidélité et leur discipline récompensées de manière concrète. Selon la répartition, 218 retraités proviennent de l'Armée de terre, 177 de la Gendarmerie nationale, 13 de l'Armée de l'air et sept de la Marine nationale. Ces ressources, issues de la prévoyance individuelle et de la gestion rigoureuse des cotisations, sont destinées à améliorer les conditions de vie des anciens militaires et à soutenir leurs projets personnels et familiaux.



CÔTE D'IVOIRE : LES PAIEMENTS MOBILES MONEY RECONNUS EN FISCALITÉ

Le siège de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), le Patronat ivoirien, a accueilli, ce mercredi 7 janvier 2026, à Abidjan-Plateau, une session d'information cruciale sur l'Annexe fiscale 2026. Parmi les réformes phares présentées au secteur privé, figure la fin du flou juridique entourant les règlements des factures par Mobile money, une mesure qui vient sécuriser la déductibilité fiscale des entreprises. C'est une petite révolution qui vient simplifier le quotidien des chefs d'entreprise en Côte d'Ivoire. Les membres de la communauté d'affaires ont été instruits, à l'occasion, sur les nouvelles dispositions de la Loi de finances 2026. L'un des dispositifs ayant fait l'objet d'échanges est l'article 7, qui clarifie enfin le statut fiscal des paiements par Mobile money. Jusque-là, le Mobile money naviguait dans une zone grise, souvent assimilé à un paiement en espèces par l'administration fiscale lors des contrôles.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvciofficial



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable